



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 356 · Octobre 2023

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPRIET	Recteur	06 14 18 07 61	l.spriet@lyon.catholique.fr
Abbé Laurent GUIMON	Chapelain	06 98 10 40 10	l.guimon@lyon.catholique.fr
Abbé Matthieu GRENIER	Chapelain	06 59 39 89 92	mgrenier85@gmail.com
Abbé Clément ANOUIL	Séminariste	06 98 74 03 99	clement071@live.fr
Frère Sébastien GRATREAUD		06 50 77 98 33	freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

Le don merveilleux du sacrement de baptême

Le baptême est une mort et une résurrection. C'est le sacrement de notre naissance spirituelle et de notre communion avec Dieu par la foi, l'espérance et la charité. « On l'appelle "Baptême" selon le rite central par lequel il est réalisé : baptiser (en grec *baptizein*) signifie "plonger", "immerger" ; la "plongée" dans l'eau symbolise l'ensevelissement du catéchumène dans la mort du Christ d'où il sort par la résurrection avec Lui (cf. Rm 6, 3-4 ; Col 2, 12), comme "nouvelle créature" (2 Co 5, 17 ; Ga 6, 15) » (CEC 1214). Par le baptême nous devons réellement saints car nous participons à la sainteté de Dieu (cf. LG 40). Nous naissons à la vie divine de la grâce (cf. Saint Thomas d'Aquin, *Somme de théologie*, IIIa q 65 a 1). Sous l'angle de la nécessité, c'est le plus important des sacrements. Il donne le pouvoir de recevoir les autres sacrements de l'Eglise.

Notre-Seigneur a voulu utiliser de l'eau dans le rite sacramentel pour signifier qu'Il veut nous purifier. En effet, nous recevons le baptême « en rémission des péchés » : soit du péché originel seul dans le cas des enfants n'ayant pas atteint l'âge de raison, soit du péché originel et de nos péchés personnels pour les "adultes" (personnes ayant atteint l'âge de raison). Par le baptême je deviens membre du Christ, membre du Corps du Christ qui est l'Eglise. Je rentre dans la Communion des Saints et je deviens participant du sacerdoce du Christ ("sacerdoce commun" des fidèles) : je peux donc participer de l'intérieur au Sacrifice eucharistique du Christ.

C'est le Christ qui baptise. Même si le ministre n'est pas baptisé ou qu'il est pécheur, hérétique, schismatique, etc... Mais il ne suffit pas qu'un sacrement soit valide ou efficace, il faut aussi qu'il soit licite : qu'on le reçoive selon les normes de l'Eglise. Ainsi, même s'il existe des exceptions, la règle de l'Eglise est la suivante : « Les ministres catholiques administrent licitement les sacrements aux seuls fidèles catholiques qui, de même, les reçoivent licitement des seuls ministres catholiques » (canon 844 § 1). Un ministre catholique c'est un ministre qui a les trois liens de communion avec l'Eglise du Christ : la foi, les sacrements et le gouvernement (cf. canon 205). Un ministre catholique a reçu une mission du pape ou d'un évêque en communion avec le pape.

Suite page 2

Textes à méditer en lien avec l'édito

La Parole de Dieu

Nul, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit Saint, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu (Jn 3,5)

Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ (Ga 3, 27)

Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit (Mt 28, 19-20)

De même que par la faute d'un seul ce fut la condamnation pour tous les hommes, de même par la justice d'un seul, c'est pour tous les hommes la justification qui donne la vie (Rm 5, 12)

Baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que tous nous avons été baptisés. Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle (Rm 6, 3-4)

Convertissez-vous, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus Christ pour obtenir le pardon de ses péchés. Vous recevrez alors le don du Saint-Esprit (Ac 2, 38).

Le Magistère de l'Eglise

« Nous croyons qu'en Adam tous ont péché, ce qui signifie que la faute originelle commise par lui a fait tomber la nature humaine, commune à tous les hommes, dans un état où elle porte les

Suite page 2, deuxième colonne

Méditer sur le sacrement du baptême est fondamental. Car comment saint Louis-Marie Grignion de Montfort a-t-il réévangélisé les campagnes de l'Ouest de la France ? En faisant prendre conscience des grâces reçues au baptême et en faisant renouveler les promesses du baptême (en particulier en proposant de se consacrer tout entier "à Jésus par Marie"). Si nous comprenons bien la nécessité du baptême alors nous avons envie de proposer le baptême à notre prochain. La conscience de la grandeur du baptême anime notre zèle apostolique.

Prions pour les catéchumènes de notre communauté et pour tous ceux du monde entier. Demandons au Seigneur la grâce d'amener à la source de la nouvelle naissance toujours plus de personnes.

Prenons soin de faire baptiser « dès les premières semaines » les petits enfants qui viennent de naître dans nos familles.

Enfin, chez tous les baptisés, enfants ou adultes, la foi et la sainteté doivent croître après le baptême : ne négligeons pas de recevoir les sacrements de confirmation et d'eucharistie (si nous avons eu la grâce d'être baptisés) sans oublier le sacrement de pénitence.

Abbé Laurent Spriet +

conséquences de cette faute et qui n'est pas celui où elle se trouvait d'abord dans nos premiers parents, constitués dans la sainteté et la justice, et où l'homme ne connaissait ni le mal ni la mort. C'est la nature humaine ainsi tombée, dépouillée de la grâce qui la revêtait, blessée dans ses propres forces naturelles et soumise à l'empire de la mort, qui est transmise à tous les hommes et c'est en ce sens que chaque homme naît dans le péché. Nous tenons donc, avec le Concile de Trente, que le péché originel est transmis avec la nature humaine, "non par imitation, mais par propagation", et qu'il est ainsi "propre à chacun". Nous croyons que Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le sacrifice de la croix, nous a rachetés du péché originel et de tous les péchés personnels commis par chacun de nous, en sorte que, selon la Parole de l'Apôtre : "là où le péché avait abondé, la grâce a surabondé". Nous croyons à un seul baptême institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la rémission des péchés. Le baptême doit être administré même aux petits enfants qui n'ont pu encore se rendre coupables d'aucun péché personnel, afin que, nés privés de la grâce surnaturelle, ils renaissent "de l'eau et de l'Esprit-Saint" à la vie divine dans le Christ Jésus » *Credo du Peuple de Dieu* de saint Paul VI (juin 1968).

« Appelés par Dieu, non au titre de leurs œuvres mais au titre de son dessein gracieux, justifiés en Jésus notre Seigneur, les disciples du Christ sont véritablement devenus par le baptême de la foi, fils de Dieu, participants de la nature divine et, par la même, réellement saints. Cette sanctification qu'ils ont reçue, il leur faut donc, avec la grâce de Dieu, la conserver et l'achever par leur vie » Vatican II, *Lumen gentium* 40.

« Puisque le Baptême signifie la libération du péché et de son instigateur, le diable, on prononce un (ou plusieurs) exorcisme(s) sur le candidat. Il est oint de l'huile des catéchumènes ou bien le célébrant lui impose la main, et il renonce explicitement à Satan. Ainsi préparé, il peut confesser la foi de

l'Église à laquelle il sera " confié " par le Baptême (cf. Rm 6, 17) » (CEC 1237).

« Le Seigneur lui-même affirme que le Baptême est nécessaire pour le salut (cf. Jn 3, 5). Aussi a-t-il commandé à ses disciples d'annoncer l'Évangile et de baptiser toutes les nations (cf. Mt 28, 20) (cf. DS 1618 ; LG 14 ; AG 5). Le Baptême est nécessaire au salut pour ceux auxquels l'Évangile a été annoncé et qui ont eu la possibilité de demander ce sacrement (cf. Mc 16, 16). L'Église ne connaît pas d'autre moyen que le baptême pour assurer l'entrée dans la béatitude éternelle ; c'est pourquoi elle se garde de négliger la mission qu'elle a reçu du Seigneur de faire " renaître de l'eau et de l'Esprit " tous ceux qui peuvent être baptisés. Dieu a lié le salut au sacrement du Baptême, mais il n'est pas lui-même lié à ses sacrements » (CEC 1257).

« " Puisque le Christ est mort pour tous, et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associé(s) au mystère pascal " (GS 22 ; cf. LG 16 ; AG 7). Tout homme qui, ignorant l'Évangile du Christ et son Église, cherche la vérité et fait la volonté de Dieu selon qu'il la connaît, peut être sauvé. On peut supposer que de telles personnes auraient désiré explicitement le Baptême si elles en avaient connu la nécessité » (CEC 1260).

« Quant aux enfants morts sans Baptême, l'Église ne peut que les confier à la miséricorde de Dieu, comme elle le fait dans le rite des funérailles pour eux. En effet, la grande miséricorde de Dieu qui veut que tous les hommes soient sauvés (cf. 1 Tm 2, 4), et la tendresse de Jésus envers les enfants, qui lui a fait dire : " Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas " (Mc 10, 14), nous permettent d'espérer qu'il y ait un chemin de salut pour les enfants morts sans baptême. D'autant plus pressant est aussi

l'appel de l'Église à ne pas empêcher les petits enfants de venir au Christ par le don du saint Baptême» (CEC 1261).

«Incorporés à l'Église par le Baptême, les fidèles ont reçu le caractère sacramentel qui les consacre pour le culte religieux chrétien (cf. LG 11). Le sceau baptismal rend capable et engage les chrétiens à servir Dieu dans une participation vivante à la sainte Liturgie de l'Église et à exercer leur sacerdoce baptismal par le témoignage d'une vie sainte et d'une charité efficace (cf. LG 10)» (CEC 1273).

Code de droit canonique

Can. 841 - Les sacrements étant les mêmes pour l'Église tout entière et faisant partie du dépôt divin, il revient à la seule autorité suprême de l'Église d'approuver ou de déterminer ce qui est requis pour leur validité ; et il appartient à cette même autorité suprême ou à toute autre autorité compétente, selon le can. 838, §§ 3 et 4, de fixer ce qui a trait à la licéité de leur célébration, de leur administration et de leur réception, ainsi qu'au rite à observer dans leur célébration.

Can. 842 - § 1. Qui n'a pas reçu le baptême ne peut être valablement admis aux autres sacrements.

Can. 845 - § 1. Les sacrements du baptême, de confirmation et d'ordre, parce qu'ils impriment un caractère, ne peuvent pas être réitérés.

§ 2. Si, après une enquête diligente, un doute prudent subsiste encore sur la réception réelle ou valide des sacrements dont il s'agit au § 1, ils seront administrés sous condition.

Can. 867 - § 1. Les parents sont tenus par l'obligation de faire baptiser leurs enfants dans les premières semaines ; ils iront trouver leur curé au plus tôt après la naissance et même avant, afin de demander le sacrement pour leur enfant et d'y être dûment préparés.

§ 2. Si l'enfant se trouve en danger de mort, il sera baptisé sans aucun retard.

Can. 871 - S'ils sont vivants, les fœtus avortés seront baptisés dans la mesure du possible.

Les Pères de l'Église

« Le Baptême est le plus beau et le plus magnifique des dons de Dieu... Nous l'appelons don, grâce, onction, illumination, vêtement d'incorruptibilité, bain de régénération, sceau, et tout ce qu'il y a de plus précieux. Don, parce qu'il est conféré à ceux qui n'apportent rien ; grâce, parce qu'il est donné même à des coupables ; Baptême, parce que le péché est enseveli dans l'eau ; onction, parce qu'il est sacré et royal (tels sont ceux qui sont oints) ; illumination, parce qu'il est lumière éclatante ; vêtement, parce qu'il voile notre honte ; bain, parce qu'il lave ; sceau, parce qu'il nous garde et qu'il est le signe de la seigneurie de Dieu » (S. Grégoire de Naz., *or.* 40, 3-4 : PG 36, 361C).

« Vois où tu es baptisé, d'où vient le Baptême, sinon de la croix du Christ, de la mort du Christ. Là est tout le mystère : il a souffert pour toi. C'est en lui que tu es racheté, c'est en lui que tu es sauvé, et, à ton tour tu deviens sauveur » (S. Ambroise, *sacr.* 2, 6 : PL 16, 425C).

« Le Baptême est le sceau de la vie éternelle » (S. Irénée, *dem.* 3)

St Thomas d'Aquin

« L'immersion est-elle nécessaire au baptême ? 2^{me} objection : L'Apôtre dit aux Romains (6, 3) : "Nous tous qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que nous avons été baptisés, car nous avons été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort." Mais cela se fait par l'immersion. Car saint Jean Chrysostôme, sur ces mots de Saint Jean (3, 5) : "Nul, s'il ne tenait de l'eau et de l'Esprit Saint", dit : "Quand nous plongeons la tête dans l'eau, c'est comme un tombeau dans lequel le vieil homme est enseveli, il y est plongé et y disparaît ; ensuite c'est un homme nouveau qui renaît." Il semble donc que l'immersion soit nécessaire au baptême. Réponse de saint Thomas : L'immersion signifie de façon plus expressive la sépulture du Christ ; aussi est-elle la manière de baptiser la plus commune et la plus recommandable. Mais dans les autres

manières de baptiser, cette sépulture est représentée d'une façon ou d'une autre bien que moins expressément ; et de quelque façon que se fasse l'ablution, le corps de l'homme, au moins en partie, est recouvert d'eau, comme le corps du Christ fut mis sous la terre » (IIIa q 66 a 7).

« L'exorcisme doit-il précéder le baptême ? Quiconque veut accomplir sagement une œuvre, commence par écarter les obstacles qui s'y opposent : "Défrichez vos jachères, dit Jérémie (4, 3), et ne semez pas dans les épines." Le diable est l'ennemi du salut des hommes, salut que le baptême leur assure, et il a un certain pouvoir sur les hommes parce qu'ils sont sous l'empire du péché, originel ou actuel. Il convient donc avant le baptême de chasser les démons par les exorcismes, pour qu'ils ne fassent pas obstacle au salut de l'homme. C'est cette expulsion que signifie l'exsufflation. La bénédiction, avec l'imposition des mains, ferme au démon expulsé le chemin du retour. Le sel mis dans la bouche, et la salive dont on touche le nez et les oreilles, signifient que les oreilles reçoivent la foi, que les narines en approuvent le parfum, et que la bouche le confesse. Quant à l'onction d'huile, elle signifie la force de l'homme pour lutter contre les démons » IIIa q 71 a 2.

Théologie

Le baptême sacramentel est nécessaire parce qu'il est le moyen ordinaire par lequel quelqu'un participe aux bienfaits procurés par la mort et la résurrection de Jésus (...) la configuration au Christ peut se réaliser par d'autres voies. (...) Le concile de Trente reconnaît le baptême de désir comme une voie par laquelle on peut être justifié sans avoir actuellement reçu le sacrement du baptême (...) Ce qui nous a été révélé, c'est que la voie ordinaire du salut passe par le sacrement du baptême » Commission théologique internationale, *L'espérance du salut pour les enfants qui meurent sans baptême* (2007).

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes
volontaires et bénévoles pour :

-Améliorer le site internet de notre
communauté. Proposer votre
candidature à l'abbé Spriet
(abbespriet@gmail.com). Merci.

- Assurer une permanence à
l'église de 16h à 17h en semaine du
lundi au vendredi (hors vacances
scolaires). Contacter le secrétariat
si vous êtes volontaire.

- S'engager dans l'association "La
jarre de Sarepta" au niveau local
et dans la communauté de Saint-
Georges. Contacter le secrétariat.

-Accompagner des catéchumènes
dans leur itinéraire de croissance
en tant que disciples du Seigneur.
Merci de vous proposer à l'abbé
Laurent Guimon.

- Faire du ménage à l'église une
fois par semaine ou de temps à
autres.

Mail:anne.pouliquencheneaux@h
otmail.fr

Nous vous remercions vivement !

"Mois du Rosaire" : créons des groupes de "Rosaire vivant" pour demander des vocations sacerdotales et religieuses au Seigneur

Téléchargez l'application "Rosario" sur votre smartphone et allez sur l'onglet "nouveau groupe", puis "groupe par paroisse", puis "archidiocèse de Lyon", puis "Paroisse d'Eglise Saint-Georges", puis "je confirme", puis "oui, je m'engage".

« La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson » (Mt 9, 37-38).

"Mission du 8"

A Lyon un grand temps missionnaire se déroule, chaque année, lors de la fête de l'Immaculée ! Mobilisez-vous pour participer aux temps d'évangélisation qui vous seront proposés prochainement. Inscrivez dès maintenant dans votre agenda la procession jusqu'à Fourvière le vendredi 8 au soir et un temps de mission le samedi 9 décembre.

Faites connaître vos besoins

Can. 212 § 2. "Les fidèles ont la liberté de faire connaître aux Pasteurs de l'Église leurs besoins surtout spirituels, ainsi que leurs souhaits".

N'hésitez pas à exprimer vos besoins, vos idées pour améliorer sans cesse la vie de notre communauté de fidèles.

Pour cela, contactez les membres du "Conseil pastoral" (cf. bulletin de septembre) et les prêtres qui sont à votre service (par mail).

Nous vous remercions. Nous sommes tous responsables de la mission.

Bénédition des Motos et des Motards

Dimanche 15 octobre 2023 à la sortie de la messe de 10h (se garer au chevet de l'église) Suivie d'un road-trip Apporter un pique-nique
Contact : Abbé L Guimon

Confessions de 20h30 à 22h le mercredi 11 octobre

Comme l'an dernier, l'abbé Spriet assure une permanence mensuelle de confessions un soir par mois

Soutenez l'évangélisation à St Georges !

La Bible en Bref est un résumé de l'Alliance entre Dieu et les hommes, à partir d'extraits de la Bible. Ce livret de 32 pages est un bon moyen de faire découvrir l'amour du Seigneur. Nous comptons le distribuer aux personnes rencontrées autour de l'église et cherchant des réponses à leurs questions.

Pour 30 euros donnés, 50 livrets achetés : toute participation est la bienvenue.

"Je dépenserai très volontiers et je me dépenserai moi-même tout entier pour vos âmes", saint Paul aux Corinthiens (XII, 15).

Méthode Billings

- Soirées de formation à la méthode Billings pour jeunes femmes :
jeudi 16 novembre
jeudi 25 janvier
jeudi 14 mars

- journée de formation à la Méthode de l'Ovulation Billings®
Docteur et Madame Valancogne, enseignants de la Méthode de l'Ovulation Billings®, animeront une journée de formation à la Méthode de l'Ovulation Billings® : **samedi 21 octobre 2023** à LYON (69003)

Contact : aude_bp@yahoo.fr ou tél :06 07 74 40 98

Déjeuner communautaire pour l'anniversaire de la Dédicace de l'église Saint-Georges le dimanche 12 novembre

Nous vous proposons de venir fêter l'anniversaire de la dédicace (ou consécration) de l'église Saint-Georges le dimanche 12 novembre au « Domaine Lyon Saint-Joseph » (38 Allée Jean-Paul II, 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon). Pour mémoire la dédicace a eu lieu le 11 novembre 2012 par le ministère du Cardinal Philippe Barbarin.

Un buffet avec déjeuner assis vous sera proposé. 15 euros par personne (chèque à l'ordre « église Saint-Georges »). 150 à 170 places maximum : les premiers inscrits seront servis. Cf. Formulaire d'inscription dans les annonces électroniques hebdomadaires et sur le site de Saint-Georges.

Ne peuvent y participer que les personnes de plus de 17 ans. Il n'y aura pas de garderie ni d'espace pique-nique.

Inscription par ce formulaire : <https://forms.office.com/e/RYLjhLMYuP>

Soirée « Œuvres de miséricorde »

Chers fidèles du Christ,

Chaque premier vendredi du mois, en plus de la veillée d'adoration habituellement proposée, vous êtes conviés à une "soirée Miséricorde". Son but est de soulager les misères des pauvres qui entourent la paroisse, misères physiques mais surtout spirituelles. Quel est son programme ?

A 19h30 dans la crypte, un enseignement sera donné sur l'exercice de la miséricorde. A 20h, vous pourrez soit intercéder pour les pécheurs devant le Saint Sacrement ; soit participer à une maraude ; soit aller à la rencontre des passants, les invitant à rentrer dans l'église ou à parler de Dieu. Enfin, à 21h, nous aurons un temps convivial autour d'un dîner partagé.

Bienheureux les cœurs miséricordieux !
Abbé Clément ANOUIL, 0698740399

Récollecion de l'Avent : samedi 25 novembre de 9h à 18h

Une récollecion d'Avent sera prêchée par un Chanoine régulier de l'abbaye de Lagrasse à Valpré (1 chemin du Chalin, 69131 Ecully).

Vous devez vous inscrire auprès du secrétariat.

La récollecion est ouverte aux plus de 7 ans. Pas de garderie.

Aumônerie de collégiens

Pour les 6èmes : cours de catéchisme à partir de 17h30 jusqu'à 19h

Pour les collégiens de la 5ème à la 3ème nous proposons une aumônerie qui est plus qu'un cours de catéchisme :

- Un temps pour permettre aux collégiens de développer un lien d'amitié dans un cadre chrétien
- Un temps pour aider les jeunes à développer leur vie de prière
- Tout en ayant le souci de la formation intellectuelle de ces jeunes

Tous les mercredis de 17h30 à 19h à la MSB, contact : abbé Grenier

20 ans du collège Saints François et Jacinthe de Fatima : le 14 octobre

10H30 : messe à St Pierre de Vaise ; 12H : apéritif et déjeuner festif au collège ; 15H : concert de la maîtrise et rétrospective en images ;

Inscrivez-vous sans plus tarder.

Vous avez une question : 20ans_sfjf@coursfatima.com

Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionnez "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

ANNONCES HEBDOMADAIRES ELECTRONIQUES

On ne le dira jamais assez : abonnez-vous aux “annonces hebdomadaires électroniques” en allant sur le site internet de Saint-Georges ! Vous recevrez ainsi par mail, tous les vendredis, de nombreuses annonces concernant la vie de la communauté. Pour ce faire, rien de plus facile : vous allez sur le site www.eglisesaintgeorges.com ; vous cliquez sur l’icône “annonces hebdomadaires” et vous entrez votre adresse mail. C’est tout. Efficace.

GROUPE « PRIÈRE DES MAMANS »

Le groupe s’adresse aux mères de famille (aux grands-mères également) qui veulent prier pour leurs enfants (et petits enfants) afin de demander leur sanctification dans un monde difficile (internet, réseaux sociaux, athéisme, pornographie, etc...), et/ou demander leur guérison (enfants malades). Le groupe se réunit une (ou deux) fois par mois à la Maison Sainte Blandine (1er étage). Ce temps de prière est suivi d’un moment convivial autour d’une tasse de thé.

Prochaine réunion le **jeudi 12 octobre** à 15h à la MSB

Renseignements et inscription auprès du secrétariat : secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.f

ECOLE de MUSIQUE pour la LITURGIE

Felipe Lesage, chef des chœurs Convivium, Petits-chanteurs de Saint Georges, Maîtrise du Collège Fatima, compositeur et enseignant, propose une école de Musique pour la Liturgie qui ouvrira à la rentrée 2023 (septembre). La formation qui y sera dispensée comprend, en plus des enseignements que l’on peut retrouver classiquement dans un conservatoire, des sujets propres à la musique liturgique dans le but de former des acteurs de la liturgie. Ainsi, même les matières dites communes (solfège, histoire) se verront insufflées d’un nouveau sens.

Un samedi matin par mois + 4 samedis matins de septembre.

Contact et information :
ecole.musiquepourlaliturgie@gmail.com // 06.25.61.60.57

“Planit Actions +”

Soutenue par le diocèse de Lyon, une équipe de 12 accompagnateurs bénévoles expérimentés, se met à votre

disposition pour vous accompagner dans votre recherche d’emploi.

Pendant 4 mois, tous les mardis, nous vous proposons de suivre un programme complet. Il débute par un Bilan de Compétences en groupe et se poursuit par des ateliers pratiques. Vous pourrez ainsi valider votre projet professionnel, préciser un projet alternatif et vous entraîner sur les techniques de recherche, rencontrer un spécialiste du management de transition, de la chasse de tête, de l’intérim cadres, du développement réseau, de LinkedIn, prospecter sur un salon professionnel...

La 19^o session se déroulera du mardi 3 octobre 23 au 16 janv. 2024 au Domaine St Joseph, à Ste-Foy-lès-Lyon. M. Loïc LABOUCHE, président de la société Domino RH parrainera cette session .

Pour toute information complémentaire contacter X.de CHASTEIGNER au 07-81-90-51-38 ou <http://planitactions.fr>. Pour vous inscrire, envoyez photo et CV à : planitactions@gmail.com. Participation aux frais.

Bon débarras !

Si vous avez dans vos greniers, la Maison Sainte Blandine recherche :

- 1 petit frigo (pour une petite cuisine pour les hôtes au 1er étage)
- 30 verres de cantine (pour accueillir les groupes au 4^o étage)
- 30 chaises de réunion emboitables ou pliables (pour compléter nos 3 salles de réunion)
- 3 canapés (pour installer un petit coin sympathique dans la bibliothèque au 4^o étage)
- un vidéo projecteur et un grand écran (pour la bibliothèque du 4^o étage)

Confirmations 2024

Important : les personnes, adultes ou enfants, qui souhaitent recevoir le sacrement de confirmation cette année sont priées de contacter dès maintenant le “secrétariat-confirmations” qui leur enverra le lien vers le formulaire à remplir.

Contact : confirmationsaintgeorges@gmail.com

Retraite de Saint-Ignace en juillet 2024

Les abbés Spriet et Dubrule prêcheront les “Exercices spirituels” du mardi 9 au samedi 13 juillet 2024 à Rochefort-du-Gard (30)

Inscriptions : abbespriet@gmail.com

QUÊTES IMPÉRÉES DU MOIS :

-22 octobre : Quête Pontificale pour la Mission (OPM) : totale

Une quête “totale” : tout est reversé au diocèse. Une quête “partielle” : 30% du montant total est reversé au diocèse.



MISSEL POUR LES FIDELES

Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES (Cf. Site internet pour les explications, onglet “dons”)

Messe : 18€
Neuvaine : 180€

À vos agendas !

Catéchisme (CP à CM2) : les mercredis de 9h30 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires). Inscriptions sur place.

Collégiens et Lycéens : Cours tous les mercredi (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien, le séminariste Grégoire, et l'abbé Grenier, et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

Etudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes :** apprendre à prier le chapelet et se former. Contact : Abbé Spriet.
2. **Misericordia :** Contact : Arnaud Freismuth 06 85 56 73 26 - arnaudfreismuth@gmail.com
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans) :** Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

Catéchumènes (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Néophytes (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Catéchisme pour adultes : **lundi 2 octobre** de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : le Credo (1ère partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique).

A la découverte de la Bible : avec l'abbé Laurent Guimon. Thème de l'année 2023-2024 : Histoire et Géographie du Nouveau Testament

- Les 3 années de vie publique du Christ
- Les Actes des Apôtres
- Les voyages de Saint Paul
- Les lieux d'évangélisation des Apôtres
- La fondation et les séparations des Eglises Orientales

Une fois par mois le même cours est fait le jeudi soir de

20h30 à 21h30 et le vendredi après-midi de 15h à 16h à la Maison Sainte Blandine :

- 1er cours : Jeudi 5 octobre / Vendredi 6 octobre 2023
- 2° cours : Jeudi 9 novembre / Vendredi 10 novembre
- 3° cours : Jeudi 7 décembre / Vendredi 8 décembre
- 4° cours : Jeudi 11 janvier / Vendredi 12 janvier 2024
- 5° cours : Jeudi 8 février / Vendredi 9 février
- 6° cours : Jeudi 7 mars / Vendredi 8 mars
- 7° cours : Jeudi 11 avril / Vendredi 12 avril
- 8° cours : Jeudi 16 mai / Vendredi 17 mai

Initiation pratique sur la liturgie de la messe : Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **mardi 17 octobre** à 20h30.

Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) : le **mardi 17 octobre** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

Foyers "Domus Christiani" : www.domus-christiani.fr. Et cf. Site de Saint-Georges.

Groupe saint Joseph : groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : capucinemaire@gmail.com.

Conférence Saint-Vincent de Paul : pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, matthieu.sautel@gmail.com.

Ecoute Post-IVG : Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : parolepostivglyon@gmail.com

Le Centre "Billings France" de la région Rhône-Alpes propose des formations :
billings.rhone.alpes@gmail.com

Pèlerinage en Egypte "Sur les pas de la Sainte famille," du 15 au 24 novembre

Il reste 3 places ! Si vous êtes intéressés, dépêchez-vous !

Renseignements et inscriptions (le plus vite possible) sur ce lien : <https://saintgeorges2023-egypte.venio.fr/fr>

Carnet de famille

Baptêmes	Le 9 septembre de Tony et Léna RODRIGUEZ fils et fille d'Axel RODRIGUEZ et Valérie née MARTINS
Premières communions	Le 17 septembre de Calixte de VAUBLANC
Mariages	Le samedi 16 septembre à La Roche-sur-Yon de Fanny TRUILHE et de Pierre-Louis MERIGUET Le 23 septembre 2023 à l'église Saint-Bruno des Chartreux de Jean-Anne BUISSON et Aude SIMONIN

Octobre 2023

Date	Fête	Activités
Dimanche 1er octobre	18ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45
lundi 2	Saints Anges Gardiens	Messes à 9h et 18h30 (LS) - cours CEC adultes
mardi 3	Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, vierge, Docteur de l'Eglise, patronne secondaire de la France, patronne des Missions	Messes à 9h et 18h30 (LG) Ecoute post-IVG - Spi et Spi à 20h30
mercredi 4	St François d'Assise, confesseur	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h Catéchumènes et néophytes à 20h30
Jeudi 5	Ste Marie Faustine Kowalska, religieuse	Messes à 7h et 18h30 (MG) - Cours sur la Bible n°1 à 20h30
Vendredi 6 (1er du mois)	St Bruno, confesseur	Messes à 7h et 18h30 (LS) - Cours sur la Bible n°1 à 15h - Adoration de 19h30 à 23h
Samedi 7 (1er du mois)	Notre-Dame du Très Saint Rosaire	Messes à 9h (LG) et à 11h en rite lyonnais (MG)
Dimanche 8 octobre	19ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45
lundi 9	St Jean Léonardi, confesseur	Messes à 9h et 18h30 (LS) - Rosaire vivant (19h15-21h15)
mardi 10	St François de Borgia, confesseur	Messes à 9h et 18h30 (MG) - Récollecion pour les dames
mercredi 11	Maternité de la Sainte Vierge	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LG) - Collégiens à 17h30 - Catéchumènes - Confessions de 20h30 à 22h (LS)
jeudi 12	De la férie	Messes à 7h et 18h30 (MG) Groupe "Prières des mamans" à 15h à la MSB Misericordia à 20h
vendredi 13	St Edouard, roi et confesseur - dernière apparition de Notre-Dame à Fatima	Messes à 7h et 18h30 (LS)
samedi 14	St Calixte 1er, pape et martyr	Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais
Dimanche 15 octobre	20ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h (bénédiction des motos), 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45
lundi 16	Ste Hedwige, veuve	Messe à 18h30 (LS) - Conseil économique à 20h30
mardi 17	Ste Marguerite-Marie Alacoque, vierge	Messes à 9h et 18h30 (LG) Cours pratique de la liturgie - Jeunes Couples
mercredi 18	St Luc, évangéliste	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LG) - Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Catéchumènes et Néophytes à 20h30
jeudi 19	St Pierre d'Alcantara, confesseur	Messes à 7h et 18h30 (MG)
vendredi 20	St Jean de Kenty, confesseur	Messes à 7h et 18h30 (LS)
samedi 21	De la Sainte-Vierge le samedi	Messes à 9h et 11h en rite lyonnais (LS)
Dimanche 22 octobre	21ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45
lundi 23	St Antoine-Marie Claret, évêque et confesseur	Messe à 18h30 (LS)
mardi 24	St Raphaël Archange	Messes à 9h (LS) et 18h30 (MG)
mercredi 25	Sts Chrysanthé et Darie, martyrs	Messes à 9h (LS) et 18h30 (MG)
Jeudi 26	De la férie	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Misericordia à 20h
vendredi 27	De la férie	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS)
Samedi 28	St Simon et St Jude, apôtres	Messes à 9h (LS) et 11h en rite lyonnais (MG)
Dimanche 29 octobre	Fête du Christ-Roi	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45
lundi 30	De la Férie	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS)
mardi 31	De la férie	Messes à 9h (LS) et 18h30 (MG)
mercredi 1er novembre	TOUSSAINT (Fête d'obligation)	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30
Jeudi 2	Commémoration de tous les fidèles défunts	Messes à 7h, 9h, 9h45, 10h30, 12h30, et 18h30 (chantée avec un prêtre pour les confessions)
Vendredi 3 (1er du mois)	De la férie	Messes à 9h et 18h30 (LS) - Adoration de 19h30 à 23h
Samedi 4 (1er du mois)	St Charles Borromée, évêque et confesseur	Messes à 9h (LS) et 11h en rite lyonnais (MG)
Dimanche 5 novembre	23ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 (messe de "St Hubert" à 10h) Adoration à 16h30, vêpres à 17h45

Légende :  confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié);  chapelet à 18h;  adoration de 17h00 à 18h15
 LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier

En cas de contradiction entre le bulletin et le site ou la lettre hebdomadaire, ce sont le site et la lettre hebdomadaire qui priment. Le bulletin est prévu un mois à l'avance : il ne peut pas tenir compte des aléas. Merci.